

Département du GARD
 Commune de ROCHEFORT DU GARD
 Lieu dit : L'étang
 42 impasse des Coquelines

Lotissement LES PAVOTS

PLAN DU LOT 2

Cadastre	Superficie réelle	Surface de plancher max.	Surface imp. et emprise max.
BE 98	800 m ²	250 m ²	240 m ²

LEGENDE REGLES D'URBANISME

Lot à bâtir et zone de construction

Zone de construction en limite des annexes H < 4.5 m au faitage H < 4 m à l'acrotère

Végétation basse à planter

Entrée privative non close

Arbre de haute tige à planter

LEGENDE BORNAGE ET TOPOGRAPHIE

95 Numéro et limite de parcelle Cadastre

53.60 Altitude rattachée au NGF

Borne OGE

Clou d'arpentage

Lampadaire éclairage commun

Regard connexion eau potable

Sommet non matérialisé

Limite bornée

Coffret compteur électrique

Regard télécommunications

Eaux usées :
 Chaque lot dispose d'une canalisation individuelle de refoulement, Ø 63, en attente derrière l'alvéole technique, à côté de l'eau potable.

ECHELLE 1 / 200

Dossier n° 9427

Septembre 2023



Cabinet COURBI

Société de Géomètres-Experts
 N° d'inscription : 2013C200003

380 rue d'Aquitaine - 84100 ORANGE
 T 04 90 34 06 57
 contact@cabinet-courbi.fr

